

Envoi par courriel

Montréal, le 30 septembre 2015

M. Pierre-Yves Serinet
Coordonnateur national
Réseau québécois sur l'Intégration continentale (RQIC)
rjic@ciso.qc.ca

Monsieur Serinet,

Le Bloc Québécois vous remercie pour votre lettre du 23 septembre dernier au sujet des accords de libre-échange présentement en négociation au Canada.

Le Bloc Québécois reconnaît l'importance des exportations pour l'économie du Québec et la nécessité de signer des accords commerciaux internationaux avec des partenaires pour garantir un meilleur accès à nos exportateurs. Cependant, le Bloc Québécois considère que ces accords ne doivent pas mettre en péril le modèle de développement économique et social du Québec, notamment en privatisant les services publics.

C'est pourquoi, en règle générale, le Bloc Québécois n'appuiera les accords commerciaux qu'au cas par cas, après une évaluation sérieuse de leurs impacts, notamment en matière d'emplois. Le Bloc Québécois n'appuiera de tels accords que s'ils sont bénéfiques pour l'économie québécoise et qu'ils ne favorisent pas le dumping social en assurant le respect de standards minimums en matière de droits de la personne, de droit du travail et de respect de l'environnement.

Il est important que les États conservent leur liberté pour légiférer pour protéger leurs travailleurs et l'environnement par exemple, sans risquer de payer des millions de dollars à des investisseurs étrangers. C'est pourquoi le Bloc Québécois s'oppose aux clauses de protection des investissements qui accordent trop de pouvoir aux investisseurs étrangers, comme le chapitre 11 de l'ALÉNA. Le Bloc Québécois veillera donc à préserver cette liberté de légiférer dans les accords en négociation.

De plus, le Bloc Québécois a défendu la gestion de l'offre depuis plusieurs années et poursuivra son travail en ce sens pour les accords futurs. Le Bloc Québécois s'engage par ailleurs à refuser la ratification de tout accord commercial qui porterait atteinte à l'intégrité du système de gestion de l'offre, comme le Partenariat Transpacifique. Quant à l'AÉCG, le Bloc Québécois refusera sa ratification si le gouvernement fédéral ne prévoit aucune compensation pour les producteurs fromagers touchés par la hausse des quotas d'importation de fromage fins.

Quant aux prix des médicaments, le Bloc Québécois est conscient que le prolongement de la durée de protection des brevets a un impact sur le prix des médicaments et c'est pourquoi nous proposons une méthode novatrice pour calculer le prix des médicaments d'origines au Canada qui réduirait le prix de 11% selon une étude du CEPBM de 2006¹, en élargissant le panier des pays de référence de 7 à 13 pays de comparaison. Le Bloc Québécois travaillera donc à ce que le mode de fixation des prix des médicaments d'origine soit modifié en ce sens.

Enfin, nous sommes conscient du manque de transparence inhérent aux négociations commerciales et c'est pourquoi le Bloc Québécois a mandaté dès 2010 le Comité de la chambre des communes sur le commerce international pour faire le point sur les négociations de l'AÉCG avec les négociateurs canadiens tout en permettant aux acteurs de la société civile de faire entendre leurs préoccupations sur cet accord. Le Bloc Québécois fera de même pour toute nouvelle négociation.

Par ailleurs, vous trouverez plus de détails concernant nos politiques sur notre site web : www.blocquebecois.org

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

L'équipe 2015 du Bloc Québécois
3750, Crémazie Est, 5e étage
Montréal (Québec)
H2A 1B4

¹ [http://www.hilltimes.com/policy-briefing/2011/02/07/the-\\$2-billion-extra-price-tag-of-brand-name-drugs-in-canada/25433](http://www.hilltimes.com/policy-briefing/2011/02/07/the-$2-billion-extra-price-tag-of-brand-name-drugs-in-canada/25433)